

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à 20 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,
1^{er} juin 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs Eliane GEOFFROY - Annie MONNERY - Béatrice MOULIN-MARTIN - Yannick PAQUE - Jean-Pierre PODKOWA - Geneviève TABARET – Marie-Dolorès THUDEROZ – Claude VARENNES - Jérémie VIAL – Kenan SOLMAZ - Cyril BRUZZESE - Corinne JOURDAN - Serge BERNARD- Clémentine FIGUET - Fatima BENKHEIRA - Sébastien BIZET - Ilyes TELALI

EN EXERCICE : 27

PRÉSENTS : 17

PROCURATIONS : 8

VOTANTS : 25

POUR : 25

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

N° 2023-65

Avait donné procuration : Mesdames et Messieurs Sylvie DESCHAMPS (pouvoir à Claude VARENNES) - Jessica ROSINET (pouvoir Annie MONNERY) – - Willy GABRIEL (pouvoir à Kenan SOLMAZ) - Emilie RATTON (pouvoir à Yannick PAQUE) - - Hélène TALARCZYK (pouvoir à Béatrice MOULIN MARTIN) Pascal ROUSSET (pouvoir à Jérémie VIAL) - Yann FLAMANT (pouvoir à Jean Pierre PODKOWA) - Jean-Luc PETIT (pouvoir à Sébastien BIZET)

Étaient absents excusés : Madame Nathalie LACOSTE et Monsieur Patrick RAMON -

Mme Clémentine FIGUET été élue secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION : désignation délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu les décrets 2023-198 et 2023-257,
Vu les circulaires préfectorales des 20/04/2023 et 31/05/2023,
Le bureau électoral est présidé par Yannick PAQUE, Maire et comprend les 2 doyens du conseil municipal et les 2 conseillers les plus jeunes :
Une unique liste a été déposée et enregistrée : liste unique du conseil municipal de Beaurepaire composée de la façon suivante : PAQUE Yannick, MOULIN-MARTIN Béatrice, VIAL Jérémie, MONNERY Annie, SOLMAZ Kenan, THUDEROZ Maria-Dolorès, VARENNES Claude, DESCHAMPS Sylvie, ROUSSET Pascal, TABARET Geneviève, BIZET Sébastien, JOURDAN Corinne, PETIT Jean-Luc, GEOFFROY Eliane, BERNARD Serge, RATTON Emilie, GABRIEL Willy, FIGUET Clémentine, RAMON Patrick, BENKHEIRA Fatima

M le président du bureau électoral rappelle l'objet de la séance à savoir l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales de septembre prochain.

Il est procédé au vote. A l'issue du dépouillement, la liste « liste unique du conseil municipal de Beaurepaire » obtient l'unanimité.

M le président du bureau électoral proclame les résultats définitifs : **la liste unique du conseil municipal est élue à l'unanimité.**

Le Maire
Yannick PAQUE

